

**INTEGRER UNE STRUCTURE D'ENTRAINEMENT  
DU CREPS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR  
PROCEDURE A L'USAGE DES SPORTIFS (NOUVEAUX  
ENTRANTS) ET DE LEURS FAMILLES**

**Préambule :**

**Vous avez été détecté(e) par votre fédération pour intégrer une des structures d'entraînement du CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur. Vous trouverez ci-dessous les procédures de recrutement et de candidature mises en place par le CREPS** (cette inscription est indépendante de celle qui sera menée par votre fédération sportive).

Toutes les formalités administratives d'inscription définitive se feront via le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), outil de suivi national des sportifs accompagnés dans le cadre des projets de performances fédéraux (PPF).

• **ETAPE 1 - Préparation à la commission d'admission :**

Les documents nécessaires à l'étude de toute candidature doivent être directement adressés au responsable de la structure avec copie à [florence.beline@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:florence.beline@creps-paca.sports.gouv.fr) avant la commission d'admission (la date vous sera communiquée par le responsable de la structure).

Il s'agit des pièces suivantes :

- La fiche de candidature nouvel(le) entrant (en document joint).
- Les deux ou trois bulletins scolaires de l'année précédente (2024-2025).
- Les deux bulletins scolaires de l'année en cours (2025-2026)
  
- Le questionnaire médical et le questionnaire bien-être (en pièces jointes à renvoyer uniquement à [Medical.Antibes@creps-paca.sports.gouv.fr](mailto:Medical.Antibes@creps-paca.sports.gouv.fr) ou par courrier à service médical CREPS PACA SITE d'ANTIBES Avenue du 11 novembre – BP47 - 06601 ANTIBES Cedex
  
- Les vidéos « profilage » sont à déposer sur la plateforme dédiée (voir tutoriel joint et annexe 3 de ce document) ou sur [profilage.creps@gmail.com](mailto:profilage.creps@gmail.com) en indiquant le nom du (de la) sportif(ve).

• **ETAPE 2 - Commission d'admission (avril – mai) :**

Votre dossier est étudié en commission d'admission. Les aspects sportifs, scolaires et médicaux seront évoqués. **Aucune candidature ne sera prise en compte sans avoir fourni les documents nécessaires.**

- **ETAPE 3 - Commission d'admission scolaire (fin mai) :**

Pour les sportifs scolarisés, les dossiers retenus en commission d'admission seront présentés aux chefs des établissements partenaires.

- **ETAPE 4 - Admission et inscription au CREPS (début juin) :**

Vous serez informés des résultats des commissions par le responsable de la structure. Vous serez destinataire d'un mail (fédération ou CREPS) indiquant la procédure à suivre. Une fois ces informations validées, vous recevrez vos identifiants et mot de passe vous permettant d'accéder à la plateforme PSQS tout au long de l'année (envoi par [webmaster@infoshn.fr](mailto:webmaster@infoshn.fr) ou [noreply@france.sport](mailto:noreply@france.sport)). Merci de les conserver précieusement.

- **ETAPE 5 - Admission et inscription scolaire (début juin) :**

- **Inscription au collège :**

Le dossier d'inscription pour le collège Fersen vous sera transféré par le collège ou par nos soins et devra nous être retourné correctement renseigné pour confirmer l'entrée de votre enfant dans l'établissement scolaire avant le 2/07/2026.

- **Inscription au lycée Audiberti (voir annexe1):**

Les inscriptions sont dématérialisées :

- Pour les 2nde fin juin selon votre secteur de résidence. Vous aurez alors la liste des fournitures et les dates de rentrée.
- Pour les 1ères et les terminales, après les conseils de classes des établissements d'origine.

Le dossier d'inscription devra impérativement être complété pour confirmer la venue du lycéen. Les modalités seront sur le site internet du lycée [INSCRIPTION](#) et retourner le dossier directement au lycée.

- **ETAPE 6 – Préparation de la rentrée (courant juillet) :**

Le CREPS vous enverra un mail vous informant de l'organisation de la rentrée.

**L'outil PSQS** sera notre lien tout au long de l'année. Vous devez veiller à actualiser les données et indiquer tout changement dans la base.

Date limite de retour des dossiers CREPS : le 3 juillet 2026

**PROGRAMME RENTRÉE CREPS D'ANTIBES**

**LE SAMEDI 29 AOUT 2026 :**

- Rentrée des internes et des externes (horaires à préciser).

**LE LUNDI 31 AOUT 2026 :**

- Journée d'intégration des sportifs internes.

Vous serez destinataire, via cet outil, de nombreuses informations (*communications générales absences, bilans trimestriels...*)

## ANNEXE 1

# SCOLARITE ET ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE EN SECTION D'EXCELLENCE SCOLAIRE (SES)

3 classes pour les élèves des Sections d'Excellence Scolaire

- La classe de seconde (2SES) et une première (1SES), un effectif 100% composé de sportifs
- La classe de terminale (TSES),  
Les cours de langues vivantes / philosophie / histoire géographie / éducation morale et civique 100% composé de sportifs.  
Les enseignements de spécialité se font par groupe (élèves sportifs et non sportifs)

### Amplitude de cours

Lundi	09h00* ou 10h00-15h00	un seul emploi du temps mono / bi
Mardi, jeudi et vendredi	08h00-13h00 10h00-15h00	un emploi mono un emploi bi
Mercredi	08h00-13h00	un seul emploi du temps mono / bi

**\* Pour les 1ères et éventuellement les secondes.**

### Les épreuves du baccalauréat général

A l'examen :

En 1<sup>ère</sup> : Français (écrit et oral) / mathématiques  
En terminale : Philosophie / les 2 spécialités / Grand Oral.

En contrôle continu :

Les élèves qui ne sont pas assidus et pour lesquels les professeurs estimeront que les acquis sont incertains, le contrôle continu sera remplacé par une épreuve unique portant sur la totalité du programme. Attention à ce point.

Le recours au CNED pour les enseignements de spécialité n'est pas possible sauf dans le cas d'un élève qui arrive dans l'établissement en terminale et qui suit un enseignement non proposé (CNED pris en charge financièrement). Les élèves qui candidatent sur les pôles choisissent obligatoirement les combinaisons offertes par l'établissement.

### Choix possibles de spécialités en 1SES (3 spécialités et 1 qui est abandonnée en fin d'année)

Spé 1 : *mathématiques* OU *histoire géographie, géopolitique et science politique*

Spé 2 : *sciences économiques et sociales* OU *physique-chimie*

Spé 3 : *LLCE anglais monde contemporain* OU *sciences de la vie et de la terre*

En fin de 1ère, 2 enseignements de spécialités seront conservés pour la classe de terminale, ces deux spécialités seront le support du grand oral.

### Choix possibles de spécialités (on poursuit avec les 2 spécialités de première)

Toutes les spécialités sont possibles dans la limite des spécialités qui auront été suivies en première.

LLCE anglais monde contemporain / mathématiques / physique-chimie / sciences et vie de la terre / histoire géographie, géopolitique et science politique / sciences économiques et sociales

Un enseignement optionnel en terminale uniquement par le CNED à la charge des familles. Cela représente une charge de travail supplémentaire qui n'est pas toujours compatible avec le projet sportif de l'élève.

Les enseignements optionnels sont : Droit grands enjeux du monde contemporain / mathématiques expertes en conservant la spécialité « mathématiques » (*si on envisage une classe préparatoire ou une grande école ou que l'on aime*

cet enseignement qu'on souhaite l'approfondir) / mathématiques complémentaires (si on arrête la spécialité « mathématiques » mais que l'on souhaite conserver la matière jusqu'au baccalauréat).

#### Cas particulier de l'EPS

Les élèves SHN sont dispensés de cours mais un contrôle continu en cours de formation est obligatoire sur la classe de terminale sur la base d'une note par trimestre.

- Trimestre 1 : une note de 20/20 attribuée d'office qui correspond au statut SHN
- Trimestre 2 : une évaluation portant sur la mise en place d'une séance de préparation physique et d'un oral devant un jury.
- Trimestre 3 : une évaluation en tennis de table ou course (sprint)

#### Obligations diverses

- Présence et ponctualité en cours.  
*La gestion de l'assiduité des internes est assurée par le CREPS, pour les externes ce sont les familles qui informent le lycée.*
- Anticiper les absences pour raisons sportives en informant ses professeurs avant le départ ;
- Rendre les devoirs demandés en respectant les délais ;
- Présence sur les devoirs et bac blanc organisés au lycée ;
- Les sanctions disciplinaires s'appliquent également aux sportifs, des heures de retenue sur les plages sportives sont possibles ;
- Si l'évaluation devient impossible en raison d'une absence sportive, un rattrapage est organisé sur les plages sportives si aucune autre alternative n'est possible.

#### Procédure d'inscription

Pour les secondes, les familles recevront une notification d'affectation le mardi 30 juin 2026 en fin d'après-midi avec un accès à la télé inscription.

Pour les premières et terminales (qui étaient déjà en classe SES), les familles recevront un message pour l'ouverture de la réinscription via Educonnect.

Un dossier papier sera disponible sur le site du lycée fin juin, il faudra le télécharger et le retourner au lycée uniquement pour :

Elève venant d'une autre académie

Et tous ceux qui pour une raison diverse ne pourront pas accéder à la télé inscription

<https://www.education.gouv.fr/scolarité-services-un-acces-unique-pour-toutes-les-demarches-scolaires-326158>

La liste des fournitures sera disponible sur le site du lycée.

La région Paca propose aux élèves de seconde et de première des tablettes tactiles multimédia connectées sur lesquelles les manuels scolaires numériques seront disponibles ainsi qu'un grand nombre de ressources numériques.

Exemples d'emplois du temps pour les classes sport-études

### 2<sup>nd</sup> entraînement mon quotidien

heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8:00			ANGLAIS LV1 PARAZNES S. 8210		
8:30		SCIENTIA VIE & TERRE TELONY A. (21H40) LABO SVTZ 104		PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY CHZ 113	
9:00	PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY SVT	ITALIEN LV2 CIRENGO C. (21H40) SVTZ 104	NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. 8203	ANGLAIS LV1 PARAZNES S. 8210	FRANCAIS CASES B. 8211
9:30	FRANCAIS CASES B. 8211	FRANCAIS CASES B. 8211	MATHÉMATIQUES SAD N. 8212	FRANCAIS CASES B. 8211	FRANCAIS CASES B. 8211
10:00	MATHÉMATIQUES SAD N. 8212	PHIL. MORAL. & CIVILIS. AMBROGIO F. 8217	HISTOIRE GÉOGRAPHIE ARBOUCHE P. 8219	NC. NUMÉRIQUE TECHNIQUE SAD N. 8212	MATHÉMATIQUES SAD N. 8212
10:30					
11:00	ITALIEN LV2 CIRENGO C. (21H40) SVTZ 104				

### 2<sup>nd</sup> entraînement bi quotidien

heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8:00			ANGLAIS LV1 PARAZNES S. 8210		
8:30				PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY SVT	
9:00	PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY SVT	EMPLOI LV2 REZ J. (21H40) SVTZ 107	NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. 8203	ANGLAIS LV1 PARAZNES S. 8210	FRANCAIS CASES B. 8211
9:30	FRANCAIS CASES B. 8211	FRANCAIS CASES B. 8211	MATHÉMATIQUES SAD N. 8212	FRANCAIS CASES B. 8211	FRANCAIS CASES B. 8211
10:00	MATHÉMATIQUES SAD N. 8212	PHIL. MORAL. & CIVILIS. AMBROGIO F. 8217	HISTOIRE GÉOGRAPHIE ARBOUCHE P. 8219	NC. NUMÉRIQUE TECHNIQUE SAD N. 8212	MATHÉMATIQUES SAD N. 8212
10:30					
11:00	EMPLOI LV2 REZ J. (21H40) SVTZ 107				
11:30		PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY CHZ 113			
12:00					SCIENTIA VIE & TERRE TELONY A. (21H40) LABO SVTZ 107

### 1<sup>ère</sup> entraînement mono quotidien

heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8:00			MATHÉMATIQUES REZ J. C. (21H40) SVTZ 107		
8:30	FRANCAIS CASES B. 8211				
9:00	FRANCAIS CASES B. 8211	FRANCAIS CASES B. 8211	HISTOIRE GÉOGRAPHIE GULLON V. 8217	FRANCAIS CASES B. 8211	
9:30	SCIENTIA VIE & TERRE LINDERA A. (21H40) SVTZ 107	PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY CHZ 113	SCIENTIA VIE & TERRE LINDERA A. (21H40) SVTZ 107	PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY CHZ 113	MATHÉMATIQUES REZ J. C. (21H40) SVTZ 107
10:00	EMPLOI LV2 REZ J. (21H40) SVTZ 107	FRANCAIS CASES B. 8211	ANGLAIS LV1 PARAZNES S. 8210	PHIL. MORAL. & CIVILIS. AMBROGIO F. 8217	FRANCAIS CASES B. 8211
10:30					
11:00					

### 1<sup>ère</sup> entraînement bi quotidien

heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8:00			MATHÉMATIQUES REZ J. C. (21H40) SVTZ 107		
8:30	FRANCAIS CASES B. 8211				
9:00	FRANCAIS CASES B. 8211	FRANCAIS CASES B. 8211	HISTOIRE GÉOGRAPHIE GULLON V. 8217	FRANCAIS CASES B. 8211	
9:30	LLC ANGL. MUND. CONT. REZ J. (21H40) SVTZ 107	PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY CHZ 113	LLC ANGL. MUND. CONT. REZ J. (21H40) SVTZ 107	PHYSIQUE CHIMIE AMBROGIO F. (21H40) LABO PNY CHZ 113	MATHÉMATIQUES REZ J. C. (21H40) SVTZ 107
10:00	EMPLOI LV2 REZ J. (21H40) SVTZ 107	FRANCAIS CASES B. 8211			
10:30					
11:00					

### Term entraînement mono quotidien

heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8:00			NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. (21H40) SVTZ 107		
8:30					ANGLAIS LV1 GERMAIN G. (21H40) SVTZ 107
9:00	SCIENTIA VIE & TERRE KNOX I. (21H40) SVTZ 107	SCIENTIA VIE & TERRE KNOX I. (21H40) SVTZ 107	SCIENTIA VIE & TERRE KNOX I. (21H40) SVTZ 107	PHILOSOPHIE DABOS R. 8218	SCIENTIA VIE & TERRE KNOX I. (21H40) SVTZ 107
9:30	NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. (21H40) SVTZ 107	PHILOSOPHIE DABOS R. 8218	NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. (21H40) SVTZ 107		
10:00					
10:30	ITALIEN LV2 CIRENGO C. (21H40) SVTZ 104				

### Term entraînement bi quotidien

heure	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8:00			NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. (21H40) SVTZ 107		
8:30					
9:00	HISTOIRE GÉOGR. S.P. ARBOUCHE P. (21H40) SVTZ 107	HISTOIRE GÉOGR. S.P. ARBOUCHE P. (21H40) SVTZ 107	HISTOIRE GÉOGR. S.P. ARBOUCHE P. (21H40) SVTZ 107	PHILOSOPHIE DABOS R. 8218	HISTOIRE GÉOGR. S.P. ARBOUCHE P. (21H40) SVTZ 107
9:30	NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. (21H40) SVTZ 107	PHILOSOPHIE DABOS R. 8218	NC. ECONOMIA SOCIALE ACCIOTTO L. (21H40) SVTZ 107		
10:00					
10:30	EMPLOI LV2 CIRENGO C. (21H40) SVTZ 104				
11:00					

**ANNEXE 2**

**CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027**

	<b>DATE DE DEPART DU CREPS</b>	<b>DATE DE RETOUR AU CREPS</b>
<b>RENTREE SCOLAIRE</b>		
<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>	Samedi 17 octobre 2026 (Structures voile et tir libèrent les chambres)	Dimanche 1 <sup>er</sup> novembre 2026
<b>VACANCES DE NOEL (fermeture du CREPS)</b>	Dates prévisionnelles : Samedi 19 décembre 2026	Dates prévisionnelles : Dimanche 3 janvier 2027
<b>VACANCES D'HIVER</b>	Samedi 20 février 2027 (Structures voile et tir libèrent les chambres)	Dimanche 7 mars 2027
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>	Samedi 17 avril 2027 (Structures voile et tir libèrent les chambres)	Dimanche 2 mai 2027
<b>FIN D'ANNEE SCOLAIRE</b>	Samedi 3 juillet 2027 (toutes structures) sauf si examens scolaires	

## ANNEXE 3

### TESTS PROFILAGE POUR CANDIDATURE EN STRUCTURE CREPS PACA site d'Antibes 2026-2027



**ATTENTION !** Vous devez lire attentivement le tutoriel qui vous a été transmis afin de réaliser et transmettre correctement les vidéos des 2 tests demandés.

L'objectif des tests de profilage dynamique pratiqués lorsque qu'un sportif postule à une entrée dans un pôle ou une structure du CREPS PACA site d'Antibes, est d'établir une cartographie des ses capacités de mobilités articulaires, de souplesse et de force musculaire minimale nécessaires à toutes pratiques sportives de compétition, qu'elles soient terrestres ou aquatiques.

Ces tests individuels simples, vont également permettre d'identifier les préférences motrices, les déséquilibres, les forces et/ou les faiblesses potentiels du sportif.

Couplés aux examens cliniques réalisés par les médecins et les kinésithérapeutes du CREPS, la finalité est d'accompagner et d'orienter au mieux les sportifs et les entraîneurs, dans une démarche d'athlétisation préventive, individuelle veillant ainsi à limiter les processus de blessures.

#### **Objectifs des deux tests :**

#### **1) Le test OVER HEAD SQUAT**

##### **Ce test sert à repérer :**

- La **mobilité** et la **stabilité** des hanches et des épaules.
- Le **contrôle postural**, la **stabilité** pelvienne et abdominale.
- La **stabilité bilatérale** des hanches, des genoux et des chevilles.

#### **2) PUSH-UP**

##### **Ce test sert à repérer :**

- La stabilisation **réflexe du « core »** (*charnière lombo-sacré*).

- La force et la **stabilisation de la ceinture scapulaire** et les « asymétries » de cette dernière.

Les vidéos des exercices peuvent être prises avec votre téléphone. Vous pouvez échouer sur la réalisation de l'exercice N°2. La vidéo peut être transmise avec une situation d'échec sur l'exercice car il sera alors possible d'analyser les raisons de non-réalisation de l'exercice.

Les vidéos réalisées doivent être déposées sur la plateforme indiquée sur le tutoriel transmis.

En cas de difficulté, vous pouvez joindre envoyer un message à [profilage.creps@gmail.com](mailto:profilage.creps@gmail.com) en précisant le nom du (de la) sportif(ve).